

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Présents : 10

Votants: 11

Séance du 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre juin l'assemblée régulièrement convoquée le 24 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean Claude LANDRIER, Jocelyne KAPLON, Josiane MAGNE, Richard MOREAU, Franck MONOT, Valerie TEDESCO, David LE QUERE, José FERREIRA VILACA, Helene MARECHAL, Anthony HUILLIER

Représentés: Prescilla PELLARD par Jean Claude LANDRIER

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Jocelyne KAPLON

OJ1. Lecture et approbation du procès verbal du 15 mai 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal du 15 mai 2024 est adopté

OJ2. Frais de scolarité 2023/2024 Sivos du serein - DE 2024 028

Le Maire présente au conseil municipal une convention du SIVOS DU SEREIN pour la participation aux frais de scolarité de l'Ecole de L'ISLE-SUR-SEREIN.

3 enfants de PROVENCY fréquentent cette école : 3 primaires

Coût : 3 x 881.00€

Total : 2 643.00€ pour l'année 2024

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

CHARGE le Maire de signer la convention et

EFFECTUER le règlement de ces frais de scolarité.

OJ3. Frais de scolarité 2023/2024 Ecole de Sauvigny le Bois - DE 2024 029

La commune de Sauvigny Le Bois a fixé le montant des participations pour l'année scolaire 2023/2024 comme suit :

- 2069.00€ par élève d'école maternelle
- 708.00€ par élève d'école élémentaire

18 enfants de Provency fréquentent cette école :

5 maternelles X 2069.00€ = 10 345.00€

13 élémentaires X 708.00€ = 9 204.00€

Soit un total de 19 549.00€

A l'unanimité le conseil municipal accepte la prise en charge de ces frais de scolarité.

OJ4. Informations et questions diverses

- Elections du 30 juin et du 07 juillet 2024
- Arrêté portant décision de virement de crédits
- Réponse à un administré suite à demande d'urbanisme
- Préparation du 14 juillet 2024
- Travaux d'urgences suite aux inondations du 19 juin 2024

Fin de la séance 19h45

